

----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] A l'attention de l'enquêteur publique Projet extension carrière  
Bouhours Saint Leger de Rôtes

**Date :**Fri, 10 Jul 2020 00:28:01 +0200 (CEST)

**De :**pascal contentin

**Répondre à :**pascal contentin

**Pour :**pref-projet-carrierebouhours <[pref-projet-carrierebouhours@eure.gouv.fr](mailto:pref-projet-carrierebouhours@eure.gouv.fr)>

Bonjour Monsieur,

Je viens de parcourir le dossier concernant le projet d'extension carrière Bouhours Saint Léger de Rôtes.

L'examen de ce dossier m'apporte quelques questions sur les trafics routiers.

Je suis domicilié à Fontaine l'abbé rue des Cailloits. Cette rue est située sur la C11, route reliant la D133 (Serquigny-Bernay) à Saint léger de Rôtes (Eglise) et comporte une dizaine d'habitations.

C'est une route étroite provoquant des difficultés de croisement entre véhicules. Actuellement, cette route est parcourue régulièrement par les camions et tracteurs avec remorque provenant de la carrière Bouhours, augmentant les situations dangereuses de circulation.

Dans le projet, à mon étonnement , il n'est pas fait mention de circulation des camions et autres engins sur cette route..

Avec l'extension de la carrière, le nombre de jours de circulation passera de 150 à 180 augmentant fortement les risques..

Pouvez-vous me confirmer que, les camions de marne partant de la carrière et ceux servant au transport des déchets inertes arrivant à la carrière, n'emprunteront plus cette route.

Merci.

Pascal CONTENTIN